VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Mardi 06 novembre 2018

SUD OUEST

Charente Libre

L'infographie

Près d'un tiers des Français veulent décaler les vacances de la Toussaint

On les garde ou pas ?

Vous préféreriez que ces vacances soient :

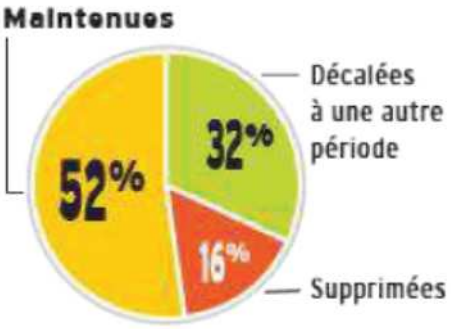

Pas le bon moment

Selon vous, cette période est-elle propice à partir en vacances ?

Pensez-vous que cette période de congés est trop proche de la fin des grandes vacances ?

Avez-vous pris des congés ?

Source : sondage réalisé entre le 10 et le 30 octobre 2018 auprès des 4,5 millions de candidats sur Qapa.fr. Parmi ces candidats, 50% d'entre eux sont des non-cadres et 50% sont des cadres. Profils : 51% de femmes et 49% d'hommes. INFOGRAPHIE CL

La bio a faim de fruits charentais

■ Alors que le mois de la bio vient de commencer, un constat se fait jour: la Charente manque de fruits estampillés «AB»
■ Des agriculteurs sont invités à relever le défi, réputé difficile.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Carole Ballu, présidente de la Maison de l'agriculture bio de la Charente, installée à Châtignac, milite pour l'accroissement des fruits bio. Photo Quentin Petit

Du haut de ses pâtures de Châtignac, «Tata Caro» contemple 8 hectares de fruitiers en pleine croissance. Près de mille pommiers, une centaine de poiriers, des dizaines de cerisiers, pruniers, amandiers, abricotiers, noisetiers... Plus de 200 variétés garanties 100 % bio. *«C'est certainement le plus gros verger de ce type en Charente»*, s'amuse celle qui s'appelle en réalité Carole Ballu et préside aux destinées de la Maison de l'agriculture bio (MAB) du département.
Ces arbres sont en terre pour la plupart depuis tout juste un an. Très rares sont ceux qui produisent déjà. *«Mais c'est un projet à long terme»*, prévient la polyculturice en esquissant la suite: un pressoir, un pasteurisateur, une production de jus à la ferme. Et, derrière, un atelier de transformation *«qui sera accessible au grand public». «Chacun pourra venir y presser les pommes de son jardin et, pour une somme symbolique, repartir avec ses bouteilles.»*

Deux fois plus de légumes bio

La démarche de «Tata Caro» s'inscrit au-delà d'une simple initiative rurale et citoyenne. C'est aussi une expérimentation à grande échelle. Un exemple pour tenter de pallier un constat: *«La Charente manque singulièrement de fruits bio*, observe Évelyne Bonilla, chargée de développement à la MAB. *Il n'est pas possible de dire combien il faudrait d'hectares en plus, mais ce qui est certain, c'est que les consommateurs font constamment remonter des attentes dans ce domaine.»*

Le chiffre

190 ha de fruits sont conduits en bio (en conversion ou certifiés) en Charente, selon les estimations de la Maison de l'agriculture biologique. L'agence du bio, elle, en recense 225 ha, contre 137 en Charente-Maritime, 129 dans les Deux-Sèvres, 85 dans la Vienne, 745 en Haute-Vienne et... 2 794 en Dordogne!

Avec quelque 200 ha au total, le verger bio toutes productions confondues est une goutte d'eau dans l'ensemble des surfaces agricoles exploitées en Charente. Moins de 1 %. Et il représente à peine 14 % des 16 000 ha de plantations fruitières du département. Même si les agriculteurs charentais sont deux fois plus nombreux qu'il y a sept ans à tenter l'aventure, *«dans la très grande majorité en complément d'une activité existante afin que ce soit viable»*, souligne Évelyne Bonilla, il suffit de quelques calculs à partir des statistiques régionales de l'agence bio pour mesurer combien il reste de chemin à parcourir. En moyenne, à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, les cultures de légumes et de fruits bio s'équilibrent grosso modo, avec même un tout petit avantage pour le fruit. Mais en Charente, c'est le légume bio qui domine, à sept contre trois.
«C'est un vrai problème, parce que beaucoup de gens nous demandent aussi des fruits, témoigne Sandrine Audouin, responsable du magasin Coccinelle et coquelicots à Angoulême. *Nous référençons actuellement 70 producteurs, que ce soit en agriculture conventionnelle, raisonnée ou bio, mais aucun qui ne soit en mesure de nous proposer des fruits bio. Pour cela, il faudrait se les faire livrer d'autres départements, ce qui n'est pas forcément un bon plan au niveau du bilan carbone, par exemple.»*

Les consommateurs très en demande

Depuis Barbezieux, Jean-Pierre Fornel, distributeur de fruits et légumes, établit le même constat. *«C'est bien simple, en Charente on manque de tout en fruits bio, alors que nous avons nous aussi de la demande, principalement des collectivités. Mais nous ne pouvons presque pas la satisfaire, les productions se font en trop petites quantités et, quand elles existent, sont le plus souvent écoulées en vente directe.»*
Si cette tendance ne se vérifie pas au niveau national (seuls 15 % des fruits bio et de leurs dérivés sont directement vendus à la ferme), les chiffres pour la Charente ne lui donnent pas tort. À en juger par l'annuaire en ligne de l'agence bio, pratiquement sept producteurs de fruits bio sur dix recourent à la vente directe. *«Soi-disant que c'est moins cher*, râle Jean-Pierre Fornel. *Mais il faut bien se rappeler qu'actuellement la demande est supérieure à l'offre et que nous sommes prêts à payer les produits qu'il nous manque.»*
Reste que l'arboriculture est un art difficile. Qui plus est sans traitement. *«Il y a beaucoup de maladies, qui rendent les productions très aléatoires, parfois inexistantes et ce n'est pas suffisamment rémunérateur. En plus, contrairement aux légumes, il faut plusieurs années avant les premiers rendements»*, analyse Jean-Luc Manguy, producteur (de viande) à Londigny, dans le Nord-Charente, et l'une des chevilles ouvrières, avec son épouse, de la plateforme «Le bio d'ici» qui propose chaque semaine des paniers gourmands... sans fruits d'ici. *«Ça nous manque beaucoup. À défaut, on regarde si on ne peut pas travailler avec un producteur des Deux-Sèvres, à une trentaine de kilomètres.»*
Au-delà de la réalité économique, *«la Charente, par ses sols et son climat, n'est pas propice à la culture de tous les fruits»*, rappelle Franck Olivier, premier vice-président de la chambre d'agriculture. *«Dans certains coins, allez donc planter un poirier!»*
Carole Ballu pense néanmoins qu'il y a de nouvelles cartes à jouer *«avec le changement climatique, les périodes de sécheresse»*. De quoi peut-être un de ces jours rivaliser ici avec les abricots du Roussillon. Et détrôner la bonne vieille noix qui domine encore le tout petit monde du fruit bio en Charente.

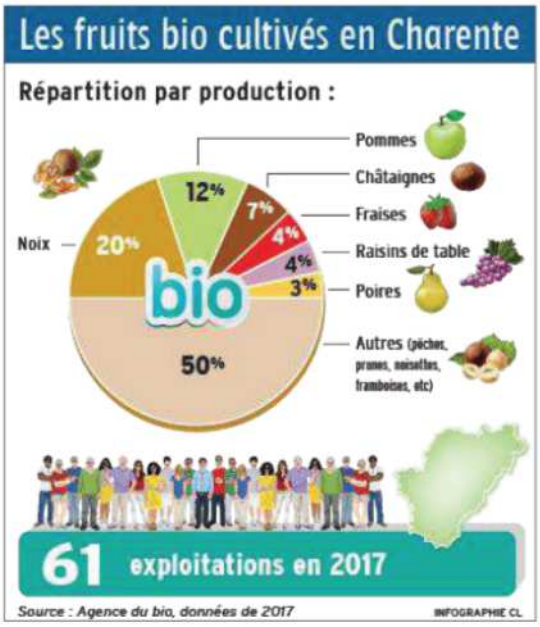

Un mois pour se mettre à la bio

Les agriculteurs charentais qui auraient envie de tenter l'aventure ont un mois devant eux pour tout savoir sur la bio. Jusqu'au 30 novembre, des animations, des ateliers pratiques, des formations... sont proposés dans toute la Nouvelle-Aquitaine. En Charente, de Bioussac à Bréville, en passant par Châtignac, Chabanais, ou encore Oradour - chaque fois chez des producteurs bio -, chacun pourra apprendre ou réapprendre comment mener efficacement une démarche collective de commercialisation en légumes bio, diversifier son exploitation avec un verger bio, faire pâturer ses animaux dans de bonnes conditions en agriculture bio, ou encore trier afin de mieux valoriser ses céréales en bio. Le groupe viti Écophyto présentera les effets de ses actions sur la vigne. Trois formations aideront à démarrer une conversion bio, dimensionner un projet de maraîchage bio ou encore maîtriser un passage en grandes cultures bio. Gratuites, elles sont accessibles sur inscription.

Le mois de la bio, du 5 au 30 novembre.
Plus d'infos sur www.moisdelabio.fr
ou au 05 45 63 00 59.

17 novembre: quatre manifestations dans les tuyaux

Il y aura quatre manifestations simultanées en Charente pour relayer l'appel à bloquer le pays le 17 novembre. Difficile d'y voir clair. En plus du groupe qui s'est créé et structuré autour d'une manifestation à Angoulême et dans sa périphérie, trois autres «événements» ont fleuri via Facebook, à Cognac, à Barbezieux et Jarnac. Ces initiatives sont mentionnées sur la carte interactive nationale, devenue virale (www.blocage17novembre.com), qui relaye toutes les appels. Pas encore celle de Jarnac qui a germé hier.

Le groupe cognaçais a été lancé par Tiffany Chatagnon, 21 ans. *«Je faisais partie du groupe d'Angoulême et on s'est dit que le rond-point de la Trache à l'entrée de Cognac était un point stratégique. On a décidé de faire un blocage à cet endroit*, explique la jeune femme qui estime à 400 les personnes intéressées. *On sera là de 9h à 17h, mais des personnes veulent s'y installer pour les jours qui suivent...»*

Concernant Barbezieux, nous n'avons pas pu joindre l'initiateur de l'événement sur Facebook hier, mais l'idée de bloquer la RN 10 est avancée. Le groupe de Jarnac s'est créé hier soir sur Facebook, l'objectif étant de rallier Cognac par une opération escargot. Concernant Angoulême et sa périphérie, une réunion s'est tenue samedi après-midi. Il en ressort le programme suivant: départ à 9h du parking du Géant Casino à Champniers, un blocage entre Soyaux, depuis le rond-point de Leroy-Merlin jusqu'à celui de Girac à Saint-Michel. De 10h à 17h. Agriculteurs, taxis, ambulanciers et routiers sont annoncés. Si l'on s'en tient aux discussions sur les réseaux sociaux, des personnes sont favorables à un blocage de la rocade d'Angoulême, d'autres considèrent qu'il ne faut pas prévenir les autorités. *«C'est chelou de demander l'autorisation quand on veut bordeliser»*, estime l'un d'eux. Bref, il n'y a pas vraiment de coordination à l'échelle du département, ce que regrettent beaucoup de sympathisants à la cause qui veulent *«éviter la dispersion des forces»*.

Essence: la grogne fait carburer les coups de pub

Carrefour et Leclerc proposent du carburant à prix coûtant ce mois-ci. Mais les variations n'en feront pas forcément toujours les moins chers.

Hier à la pompe, c'était Leclerc Cognac qui était le moins cher pour le diesel; Carrefour Soyaux pour le sans-plomb. Photo archives Phil Messelet

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Du diesel à 1,44 € le litre chez Leclerc à Cognac. Du sans-plomb oscillant entre 1,46 € (95) et 1,49 € (98) aux pompes de Carrefour à Soyaux. Voilà où se trouvait hier après-midi en Charente le carburant le moins cher, selon les données à jour du site officiel prix-carburants.gouv.fr.

> **Certains pratiquent le prix coûtant sans le dire. En ce moment, aucun de nos concurrents n'a intérêt à s'amuser à être plus cher.**

Comme partout en France, les deux grandes enseignes surfent sur la vague de colère des consommateurs qui jugent insupportable la hausse des prix dans les stations et se préparent à le clamer haut et fort dans onze jours (lire ci-dessous).

L'opération ne devait durer qu'un week-end. En définitive, Carrefour et Leclerc jouent les prolongations avec leur carburant à prix coûtant, partout où ils sont implantés dans le département: jusqu'au 17 pour le premier; jusqu'à la fin du mois pour le second. L'un et l'autre affichent des prix au litre grosso modo inférieurs de 1 à 6 centimes aux moyennes constatées en Charente, sur les relevés actualisés.

Un prix variable selon le jour de livraison

Restent quelques disparités qui interrogent au premier coup d'œil et doivent tout de même inciter le consommateur à réfléchir à deux fois avant d'aller se servir sous la première bannière «prix coûtant» venue.
Nous l'avons constaté sur place: Leclerc Angoulême, par exemple, se faisait hier talonner par Intermarché, aussi bien celui du chef-lieu du département (rue de Saintes) que celui implanté à Cognac. Ce, alors que les Mousquetaires ne pratiquent plus en ce moment le prix coûtant, après une récente opération en ce sens, comme quatre fois par an.
«Mais nous avons une centrale d'achat performante, qui s'efforce en permanence de faire au mieux pour que nos clients s'y retrouvent», explique Yoann Voisine, le responsable de l'Intermarché de Cognac, dont les pompes étaient hier aussi bien, parfois mieux disantes que celles du Leclerc d'Angoulême. *«Certains pratiquent le prix coûtant sans le dire. En ce moment, aucun de nos concurrents n'a intérêt à s'amuser à être plus cher»*, objecte le directeur de l'hyper angoumoisin, qui explique les disparités constatées par *«les cours quotidiens»*. *«Selon le jour où vous êtes livrés, les prix varient.»* Ceux affichés hier jusqu'en fin d'après-midi tenaient compte des données de vendredi passé: *«Transport, prix de cession, TVA»*, et donc le fameux cours.
Hier soir, l'enseigne devait être livrée à nouveau. *«Et les prix, se trouver impactés à la hausse ou à la baisse, ça dépend, on ne peut pas le prévoir d'avance.»*
Pour mieux coller au gros coup de pub du moment, cela aura été à la baisse. À 17 heures, le litre de diesel avait chuté de presque deux centimes et celui de sans-plomb 95 de quasiment trois centimes. De quoi creuser l'écart jusqu'alors très mince avec les Total Access d'Angoulême et de Champniers qui n'avaient pas, hier, renoncé à leurs marges.

En vue

Un espace 100 % numérique pour les entrepreneurs

La CCI inaugurait hier dans ses locaux angoumoisins le CCI Konect, espace entièrement dédié au numérique à destination des chefs ou créateurs d'entreprise (Photo CL). Une idée née du succès, l'an passé, de l'événement Connect Street qui présentait les solutions digitales offertes aux commerçants dans un décor de rue. *«Les entreprises vivent mal que le numérique leur soit imposé alors qu'il peut servir à bien d'autres choses que la communication, par exemple les ressources humaines, la vente, la fidélisation clients, le recrutement»*, souligne Aurore Murguet, conseiller d'entreprises. Dans cet espace ressources, les entrepreneurs pourront découvrir des solutions numériques dans un showroom, rencontrer des conseillers pour des solutions individualisées, participer à des formations gratuites par des coachs Google, par exemple les 19 et 20 novembre («Augmentez votre trafic magasin», «Construisez votre marque et racontez une histoire sur internet», «développez votre entreprise grâce au référencement naturel» et «préparez votre projet digital»). Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h30 et 13h45-17h30 (16h45 le vendredi).

L'image

Collecte de mégots à Girac

Un drôle de cendrier a été installé vendredi dernier à l'entrée sud du Centre hospitalier d'Angoulême. Une grosse boîte en bois fabriquée par le service menuiserie de l'établissement. Pendant tout le mois de novembre, mois sans tabac, tous les mégots retrouvés à terre dans l'enceinte du centre hospitalier y seront stockés. Une évaluation au mois d'octobre avait déjà permis de récolter 9 500 mégots en une semaine. Cela sans compter les 20 % supplémentaires qui finissent dans les cendriers. Pourquoi une telle récolte? *«Pour sensibiliser les professionnels et les usagers du CHA à l'éco responsabilité de chacun et établir un lien entre la santé et le bénéfice de l'arrêt du tabac, tant pour le corps que pour l'environnement»*, répond l'équipe de liaison des soins en addictologie, qui a prévu d'autres actions. Notamment l'installation mercredi place Saint-Martial de 12h à 16h30, d'un village ludique et gratuit avec des animations sur la gestion du stress, la nutrition, les activités physiques pour accompagner les fumeurs vers l'arrêt de la cigarette.

Photo Renaud Joubert

■ Voilà 4 ans qu'elle n'avait pas publié de recettes, trop prise par les ondes ■ Elle revient avec un recueil inédit ■ Et un goût intact pour les rencontres, comme samedi à Gensac.

Françoise Barbin-Lécrevisse remet le couvert cet hiver

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Cognac, Françoise Barbin-Lécrevisse n'y va *«presque plus»*, alors qu'elle vit à un gros quart d'heure de route. Quand elle quitte sa grande maison de Sainte-Lheurine (17), c'est pour enregistrer sa chronique radio à France Bleu La Rochelle; son émission à RCF 16, près d'Angoulême; ou encore son intervention dans les studios poitevins de France 3 Aquitaine.

> **Le public, c'est toujours magique. On a parfois le sentiment d'écrire un peu dans le vide, alors que, quand on rencontre ses lecteurs, c'est un véritable échange.**

Depuis une dizaine d'années, la reine des livres de cuisine charentaise préfère la télé et la radio, à la presse écrite et aux bouquins. *«Avec la retraite, j'ai davantage de temps, je n'aurais jamais pu faire tout cela alors que je travaillais... et j'aime bien ça»*, sourit la dame de 67 ans, quand on la taquine pour son goût des ondes. Une critique de mauvaise foi, par ailleurs, puisqu'elle reste au contact de ses lecteurs et qu'elle n'a jamais cessé de sillonner le Cognaçais pour des conférences ou des animations, dont la prochaine aura lieu samedi à Gensac-La-Pallue (lire l'encadré, ci-contre).

«Le public, c'est toujours magique, s'enthousiasme-t-elle déjà. *On a parfois le sentiment d'écrire un peu dans le vide, alors que, quand on rencontre ses lecteurs, c'est un véritable échange. Tout le monde y gagne.»*

Comme ce jour où une fidèle lui a donné un truc pour surgeler les asperges. Une gageure, *«et pourtant je pensais avoir tout essayé.»* Pour la petite histoire, il faut peler les tiges et les plonger dans une bouteille plastique au goulot coupé et remplie d'eau. Puis tout mettre au froid, avant d'immerger le glaçon entier dans de l'eau bouillante et salée, au moment de les consommer. *«C'est miraculeux»*, paraît-il.

Alors que de nouvelles rencontres se profilent, comme à chaque approche des fêtes de fin d'année, Françoise Barbin-Lécrevisse aura, cette fois, du neuf à proposer à ses lecteurs. Son premier livre depuis 4 ans vient d'être édité. Il s'agit... d'un recueil de ses meilleures chroniques radio et télé (1). Toutes testées par l'intéressée, ce qui fait sa particularité depuis le départ.

«J'ai eu la chance de la voir inventer des recettes, la voir mener l'enquête sur des produits, partir à la recherche des éléments historiques, économiques..., admire Alain Terpereau, salarié de la Maison de la presse de Cognac, où les ouvrages de Françoise Barbin-Lécrevisse sont en bonne place. *C'est une cuisine-plaisir désacralisée, loin de nombre de livres où personne n'a jamais tous les ingrédients, où les termes techniques excluent le profane.»*

La démarche étonne encore mais elle est logique, quand on sait que ce sont les mauvais livres de recettes qui ont poussé, il y a des décennies, la Parisienne a noté les siennes, après avoir recueilli celles de sa mère (*«je l'ai toujours vue cuisiner avec joie, c'est ce qui m'a donné envie de le faire à mon tour»*). Au départ, ce n'était pas pour en écrire des bouquins. Sa carrière, Françoise Barbin-Lécrevisse l'a passée dans la communication, auprès du groupe alimentaire Eurest, à Paris, puis à Cognac chez Courvoisier et Taransaud. C'est un *«enchaînement de contes de fée»*, c'est-à-dire de rencontres, qui lui ont mis le pied à l'étrier.

Dès 1990, elle proposait aux particuliers de *«maîtriser le temps»* avec un panel de recettes à préparer à l'avance. Huit ans plus tard, elle était la première à se pencher sur la cuisine au cognac et au pineau. Entre-temps, elle avait aussi allié le gingembre, encore exotique, aux produits locaux.

Dans son dernier livre, il n'y a pas de thème aussi précis, mais une sélection de petits plats plus ou moins faciles, que l'auteur pré-mâche pour ses lecteurs. Avec toujours une dédicace à la Charente, comme le prouve la recette du gâteau au pineau, la seule à avoir déjà été publiée ailleurs. *«Vous êtes l'une des plus brillantes disciples d'Austin de Croze, qui fut le premier à défendre, sabre au clair, la cuisine régionaliste»*, complimente l'ancien chef étoilé Jacques Le Divellec dans sa préface.

Belle mise en bouche, à partager avec l'auteure lors d'une prochaine séance de dédicaces.

Ancienne salariée de Courvoisier et Taransaud, elle a toujours cuisiné. Un «conte de fées» l'a amenée à publier, en 1990. Le début de 20 ans de succès en librairie. Photo M. B.

Samedi à Gensac, puis à Cognac

Samedi, Françoise Barbin-Lécrevisse sera présente à la bibliothèque de Gensac pour la Fête du livre en milieu rural (10h-19h, entrée libre). Puis, dimanche 18 novembre, à 11h30, elle animera un atelier «triple distillation» à La Salamandre de Cognac, dans le cadre du festival Littératures européennes. Elle associera une recette à un ouvrage, sur le thème de la Baltique. Entrée comprise dans le festival.

CHÂTEAUBERNARD

Réunion du conseil municipal demain. Les élus se réuniront demain mercredi 7 novembre à 20h30, dans la salle du conseil de la mairie. Ordre du jour, souscription à l'option de l'agence technique «accompagnement à la mise en œuvre du règlement général de la protection des données» (RGPD), décision modificative n°2, opération d'aménagement de la rue de la Commanderie et création d'un parking arboré dans le cadre de la requalification du centre-bourg (approbation de l'opération et de l'enveloppe financière), avis sur l'adhésion volontaire d'un comité syndical au centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale, paiement des heures complémentaires au titre de 2019, paiement des interventions périscolaires des professeurs des écoles, questions diverses.

Grand Cognac enterre le pacte fiscal et financier

Face aux réticences, Jérôme Sourisseau, le président de l'agglo, renonce à ce projet qui tendait à plus de solidarité entre communes.

Jérôme Sourisseau reste dubitatif sur les raisons qui motivent le refus de certaines communes d'y adhérer. Photo archives CL

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Ce devait être le socle de l'esprit communautaire. De pacte fiscal et financier, il n'y aura pas finalement à l'agglo. Jérôme Sourisseau, son président, a décidé de renvoyer aux calendes grecques ce «traité». Il devait tendre vers la correction des disparités et des inégalités fiscales entre communes. Celle de Javrezac avait fait part de son refus d'y collaborer en ne fournissant pas à l'agglo ses comptes financiers, indispensables à son élaboration (lire CL du 26 octobre). D'autres traînaient des pieds depuis. Trop pour un président qui préfère aujourd'hui ne pas aller plus loin. Et ne pas entrer dans une énième situation conflictuelle, ce, même si la majorité des communes n'est pas opposée à ce pacte.

«Je ne vais pas aller supplier non plus les communes réticentes pour nous fournir ces documents, dit-il. *Certes, on peut aller les chercher (ils sont publics), mais ça ne fait que compliquer les choses. Et puis ce pacte n'a de sens que s'il est partagé par tous, ce n'est pas le cas, dont acte, alors on plie voilà tout»,* explique-t-il.

«Ça m'interroge»

Une décision qui ne va pas manquer de s'inviter au prochain conseil, jeudi soir. Et qu'il ne cache pas prendre *«avec regrets»* tant *«c'était l'occasion de progresser collectivement, d'aller au fond du fond en matière de solidarité. Avec ce pacte, on sortait d'une approche purement comptable comme la DSC (dotation de solidarité communautaire) pour aller plus loin vers plus d'équilibre entre communes dites riches et pauvres.»* Et d'ajouter, avec amertume: *«C'est juste dommage. L'agglo continue de ne pas être un long fleuve tranquille. Même si je conçois que ce pacte puisse créer des réticences, de là à s'y opposer officiellement comme Javrezac, ça m'interroge quand même.»*

Une question à laquelle il aura peut-être une réponse lors du conseil municipal de la commune, tenu le 18 décembre, auquel il a été convié par la maire Pascale Belle.

La solidarité sonnante et trébuchante

La coopérative Biocoop et l'association Terre de liens célèbrent la semaine de la finance solidaire, jusqu'à samedi à Cognac.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Hier, au magasin de Cognac, la coopérative a remis un chèque à Terre de liens Poitou-Charentes. Samedi, des animations germeront en boutique. Photo M. B.

Les premiers vendent des produits bio *«les plus locaux possibles»*. Les seconds voudraient *«faire pousser des fermes»*, bio également, en Poitou-Charentes. Les deux participent à un modèle économique alternatif, celui de la finance solidaire (1), que l'État reconnaît et encourage. Notamment avec la Semaine de la finance solidaire, qui débute vendredi dans tout le pays. Déjà, cette semaine, Biocoop et Terre de liens lancent un programme d'animations destiné à mieux faire connaître le phénomène.

«Toute la semaine, les clients pourront remplir un petit quiz avec des questions toutes simples», détaille la gérante du magasin Biocoop de Cognac, Dominique Barthod. Et samedi, tirage au sort et distribution de bons d'achat aux chanceux ayant bien répondu.

Ce jour-là, il y aura aussi un stand d'information sur les modalités pratiques de la finance solidaire: comment placer son épargne? Quel secteur choisir? et *«chacun sera invité à faire un don de 3€ en arrivant en caisse, ce qui est un bon moyen de soutenir, concrètement, les actions de Terre de liens»*, note la bénévole Geneviève Bernard. Pour mémoire, Terre de liens a ouvert un groupe local à Cognac en 2017 avec pour but de cibler du foncier afin de permettre l'ouverture de fermes bio.

Pas facile en terre de cognac, mais l'association reste optimiste. *«Nous avons de bons contacts avec Grand Cognac et discutons régulièrement avec eux»*, sourit la salariée en charge de la communication, Vanessa Testud. Les vraies discussions interviendront au moment de l'établissement d'un plan d'urbanisme intercommunal (Plui), dont les fondements ont été posés en février, pour un aboutissement en 2023 pour les zones constructibles.

(1) Elle repose sur une épargne placée sur des produits «à forte utilité sociale et environnementale».

CHÂTEAUBERNARD

Un tout nouveau salon de rendez-vous pour les toutous

Cirka est montée sur la table, pas vraiment fière mais docile. Murielle Garny commence par un démêlage avant de passer à la douche. Dans un moment, la chienne sera propre, le poil sec et bien lisse. Tous ceux qui ont déjà douché leur chien dans une baignoire savent ce que ça coûte en acrobaties. C'est pour cela que Murielle Garny a récemment créé le salon de toilettage «A la douche les loulous».

«J'ai toujours voulu faire du toilettage alors, après diverses expériences professionnelles, je me suis lancée», explique-t-elle. Dans sa maison de la Combe-des-Dames, elle a aménagé une pièce pour recevoir les chiens, gros et petits. Avec tous les équipements nécessaires et des produits *«bio et de fabrication française»*, promeut fièrement Murielle Garny. En revanche, celle qui a gardé une activité salariée à mi-temps ne fait pas de tonte, trop longue.

Murielle Garny a transformé une partie de sa maison de la Combe-des-Dames en salon de toilettage. Photo CL

Contact au 07 69 86 28 42,
ou par internet www.bit.ly/aladouchelesloulous.
Adresse: 48, avenue de Barbezieux
à Châteaubernard.
Tarifs: de 9 à 30€, sur rendez-vous.

ÉDUCATION

Les métiers du bâtiment se dévoilent à Félix-Gaillard

14 collégiens de la classe de 4e Segpa de l'établissement de Cognac ont participé à cette opération de découverte des métiers d'un secteur qui recrute. Photo G. B.

Le bâtiment *«une voie d'avenir, pas une voie de garage»*, précise Sylvain Loison, le directeur des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) du collège Félix-Gaillard. Ce message, l'établissement cognaçais l'a fait passer hier à ses élèves de 4e dans le cadre de l'opération «Artisan messager». Menée par la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), elle vise à *«leur ouvrir des perspectives d'orientation et au monde professionnel, mais en le faisant venir à eux»*, explique le directeur qui a supervisé cette opération à laquelle 14 élèves ont participé.

Encadrée par des artisans bénévoles, la session comprenait deux ateliers, le premier théorique avec la découverte de l'habitat, de l'environnement et des métiers du bâtiment via des vidéos, le second pratique, avec la construction d'une maquette de maison s'appuyant sur les exemples fournis lors du premier module.

Les collégiens ont ainsi pu s'initier outils en main aux travaux de couverture, de charpente de plomberie, comme d'électricité, de chauffage ou de carrelage, *«du concret qui leur a permis de se faire au moins une petite idée des différentes voies qui pourraient les accueillir dans ce secteur»*, souligne Sylvain Loison. Au mieux, de peut-être faire naître des vocations.

11 NOVEMBRE

Châteaubernard. La cérémonie se déroulera au monument aux morts à 11h30. Un vin d'honneur sera servi à la mairie à l'issue de la cérémonie.

SAINT-PREUIL

La compétence «voirie» bientôt reprise par Grand Cognac

Le conseil municipal s'est réuni dernièrement en mairie. Les élus ont notamment abordé la compétence voirie, reprise par Grand Cognac. Au 1er janvier prochain, l'agglo va gérer 18 km de voiries d'intérêt communautaire, auxquels s'ajoutent environ 20 km de voies dans les différentes zones d'activité. Grand Cognac va ainsi se doter de marchés de travaux lui permettant d'exercer cette compétence. Cette prestation fera l'objet d'une participation forfaitaire en fonction du montant de travaux confiés, qui servira à couvrir les frais engagés par Grand Cognac. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cet accord.

Protection des données personnelles. L'ATD 16 (agence technique) propose de souscrire à l'option «accompagnement à la mise en œuvre du règlement général de protection des données». Saint-Preuil étant retenue en tant que commune test de moins de 500 habitants et considérant l'intérêt de la collectivité pour une telle mission, la maire, Marie-Jeanne Vian, propose d'y souscrire. Adopté à l'unanimité.

Salle des fêtes. Après de longues négociations, le dossier concernant l'achat d'une auto laveuse pour l'agent chargé de l'entretien de la salle des fêtes est en passe d'aboutir. Une subvention de 50 % sur un achat voisinant les 3 500 € devrait être accordée à la commune.

Salle des associations. L'entrée continuera à se faire par le couloir d'entrée de l'ancienne école. Un accès par l'arrière entraînerait des nuisances sonores pour les locataires.

Fibre optique. Par ailleurs, afin de préparer l'arrivée de la fibre, il est nécessaire de revoir l'adressage et de donner des noms de rue à chaque adresse. Une commission a été mise en place, sous la responsabilité de Claudine Gazeau avec Isabelle Payet, Pascale Calandre et Marie-Jeanne Vian.

Monument aux morts. Les noms portés sur le monument aux morts seront gravés sur des plaques de marbre apposées sur le monument.

Amendes. 4 691 €, c'est le montant de la subvention que touchera la commune au titre des amendes de police, pour l'aménagement du bourg.

Pour protester contre la hausse des prix du carburant, des automobilistes posent leur gilet jaune sur le tableau de bord ou la plage arrière. Photo AFP

Colère à la pompe, Macron à la peine

> Je préfère la taxation du carburant à la taxation du travail.

En un an, le prix du diesel à la pompe a progressé d'environ 23 % contre 15 % pour celui de l'essence et le mécontentement des automobilistes est monté en puissance ces dernières semaines, avec des pétitions rassemblant des centaines de milliers de signatures, et un appel à bloquer les routes et les autoroutes le 17 novembre.

Emmanuel Macron est monté au front hier en rejoignant ses ministres dans l'opération de défense de la politique fiscale du gouvernement. *«J'assume parfaitement que la fiscalité due au diesel soit au niveau de celle de l'essence et je préfère la taxation du carburant à la taxation du travail»*, a affirmé le président dans un entretien aux journaux du groupe Ebra.

Mais il a aussi ouvert la voie à un accompagnement de l'État et une réunion interministérielle s'est tenue dans la matinée sur le sujet, selon des sources gouvernementales concordantes. *«La région Hauts-de-France a proposé une aide au transport pour ceux qui ont plus de 30 km par jour de déplacement. J'ai demandé au gouvernement de voir comment nous pouvons accompagner cela»*, a-t-il indiqué, évoquant une défiscalisation de cette aide. *«Le gouvernement travaille»*, confirme-t-on à Matignon.

■ L'incendie suscité par la flambée des prix des carburants grandit ■ L'exécutif «assume» ■ Mais n'écarte plus des mesures pour atténuer la hausse des taxes.

«On nous a expliqué pendant des décennies qu'il fallait acheter du diesel et maintenant c'est le contraire. C'est normal que ce soit mal compris», a convenu le chef de l'État. Le ministre de l'Économie a toutefois rejeté tout coup d'arrêt à la hausse de la fiscalité, qui doit encore augmenter au 1er janvier. *«Non, elle ne sera pas suspendue. On ne suspend pas la transition écologique, la conversion du parc automobile français, qui est nécessaire»*, a affirmé Bruno Le Maire sur BFMTV. Certains responsables politiques, comme le Rassemblement national, des élus LR ou le patron de Debout la France Nicolas Dupont-Aignan, ont apporté leur soutien à ces mouvements, tandis que des parlementaires de tous bords demandent au gouvernement des mesures d'aides pour les ménages précaires. Dimanche, les deux députés LR Guillaume Peltier et Damien Abad, emboîtant le pas à d'autres responsables politiques, avaient proposé la création d'un «chèque carburant» de 100 euros distribué à *«13 millions de Français de province»* qui n'ont *«pas accès aux transports en commun»*.

Malaise jusqu'au sein de la majorité

Le député LREM Pierre Person, le ministre des Relations avec le Parlement Marc Fesneau (MoDem), et Nicolas Dupont-Aignan, ont dénoncé hier cette proposition, qualifiée de *«démagogique»* par les deux premiers et de *«débile»* par Nicolas Dupont-Aignan.

Signe que le sujet suscite un malaise jusqu'au sein de la majorité: le député LREM Matthieu Orphelin a réitéré sa proposition d'aider les ménages des zones rurales et périrubaines en cas de forte hausse des prix.

Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a réclamé la création d'un *«chèque transport»*. Mais Bruno Le Maire a déjà manifesté son opposition à un tel dispositif. Ce serait une *«solution à court terme qui contribuerait au réchauffement climatique»*, estimait-il le 27 octobre. Il mettait en avant l'augmentation du chèque énergie l'an prochain, octroyé aux ménages à faibles revenus pour leurs dépenses de chauffage, le renforcement de la prime à la conversion ou encore le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) pour certains travaux d'économie d'énergie dans les logements.

Leclerc et Carrefour saisissent l'aubaine

Les enseignes de la grande distribution Leclerc et Carrefour ont annoncé hier vendre le carburant à prix coûtant en novembre. *«Celui qui tire la croissance, c'est le consommateur. Aujourd'hui cette grogne est légitime»*, a déclaré le président Michel-Édouard Leclerc, dans la matinale de France Info, qui a annoncé dans la foulée la prolongation de son offre de carburants à prix coûtant, initialement programmée du 2 au 4 novembre, jusqu'au 30 novembre 2018. *«C'est important commercialement de satisfaire nos clients mais c'est important aussi de donner un signal aux pouvoirs publics. Il faut savoir choisir son camp.»*

Son concurrent Carrefour propose une initiative similaire du 5 au 17 novembre, annoncée par de la publicité dans les journaux.

Système U a fait savoir que chacun de ses exploitants était libre *«localement»* de vendre à prix coûtant ou non, mais qu'il n'existait pas *«de mot d'ordre national»*.

Sachant, a précisé un porte-parole, que les marges pratiquées par la grande distribution sur le carburant, considéré comme un *«produit d'appel»*, sont toujours très faibles, *«de l'ordre de 1 à 2 centimes d'euro par litre»*.

Manifestations

Les ambulanciers contre l'«ubérisation» du métier

Plusieurs centaines d'ambulances ont manifesté hier par une opérations escargot sur le périphérique parisien, dans le sud de Lille, et devant le CHU de Nancy-Barbois, en Meurthe-et-Moselle.

Dans la ligne de mire des manifestants, l'article 80 du projet de budget de la sécurité sociale 2017, entré en vigueur le 1er octobre 2018. Depuis cette date, la prise en charge des transports des patients revient directement aux hôpitaux et cliniques plutôt qu'à l'Assurance maladie, comme le choix des ambulances privées, auparavant réservées aux patients. En passant des appels d'offres, les établissements privilégieront les grands groupes au détriment des petites structures indépendantes, redoutent les manifestants, dénonçant *«l'ubérisation»* de leur métier.

La fiscalité écologique inacceptable?

La hausse du diesel *«devrait être plus facile à faire accepter (que d'autres taxes) car de nombreuses enquêtes montrent l'attachement des Français à la protection de l'environnement»*, pointe Alexis Spire, sociologue au CNRS. Or *«le gouvernement paye aujourd'hui son imprévoyance et celle des gouvernements qui l'ont précédé»* depuis la mise en place de la contribution climat énergie (CCE), une taxe carbone sur les énergies fossiles, juge Christian de Perthuis, fondateur de la chaire économie du climat à Paris-Dauphine. Instaurée en 2014, la CCE est restée relativement indolore pendant trois ans, avant que la remontée des cours ne la révèle au grand jour. *«On aurait dû prendre un certain nombre de mesures pour anticiper ce moment»*, en particulier pour les ménages modestes, ajoute Christian de Perthuis.

> L'argument écologique semble peu peser quand les Français ont le sentiment que leur pouvoir d'achat est attaqué.

Car une des principales difficultés, c'est que la fiscalité écologique ne touche qu'un petit nombre de produits: les carburants et les combustibles. *«La TVA par exemple touche tous les produits. Donc là où une petite hausse de TVA est quasiment invisible, une hausse de la fiscalité écologique est beaucoup plus visible»*, explique Mireille Chiroleu Assouline, prof d'économie environnementale à l'École d'économie de Paris. *«C'est le principe même de la fiscalité écologique que le public a du mal à comprendre»*, estime-t-elle.

Elle vise à augmenter le prix relatif des produits polluants pour provoquer des changements de comportements. Et pour être acceptée, elle doit permettre de réduire d'autres taxes, sans que ses recettes soient forcément totalement utilisées pour la transition écologique. Mais le grand public *«a l'impression qu'en fait il s'agissait de trouver certaines recettes et qu'on a utilisé l'argument écologique»* pour cela, estime Mireille Chiroleu Assouline.

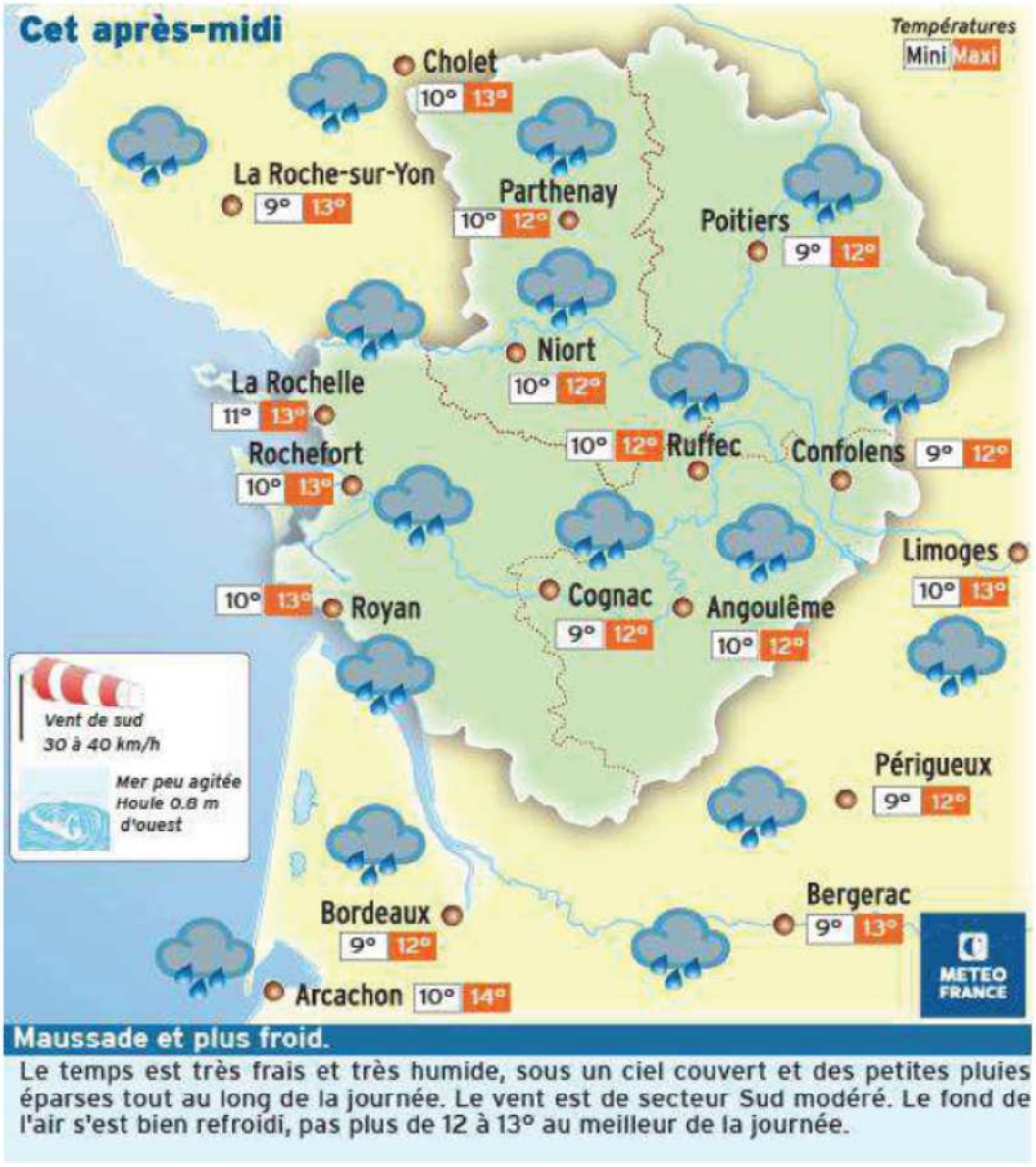

Hôpitaux et cliniques da ns un état préoccupant

Hôpitaux et cliniques da

FINANCES Aujourd'hui, les quatre fédérations hospitalières, regroupant public et privé, interpellent le gouvernement. C'est rare, et cela en dit long sur les finances des établissements

PASCAL RABILLER
p.rabiller@sudouest.fr

Hier, les ambulanciers tiraient le frein à main sur le périphérique parisien. Ils protestaient contre la réforme du transport de santé, et notamment sur un point précis qui confie la responsabilité de son financement aux établissements de santé. Aujourd'hui, c'est au tour de la grande majorité de ces mêmes établissements de santé, publics et privés, d'actionner le signal d'alarme à l'intention du gouvernement lors d'une conférence de presse commune aux quatre fédérations hospitalières (1).

Il y a quelques jours, les hôpitaux publics faisaient savoir qu'ils s'attendaient à une explosion de leurs déficits. 2017 avait déjà été une année record avec près d'un milliard de manque à gagner, un chiffre qui avait été doublé par rapport à 2016. Cette année, la perte pourrait atteindre 1,5 milliard d'euros. Dans l'immédiat, le plan santé, présenté en septembre dernier, n'y changera pas grand-chose. Selon Emmanuel Macron, il devrait y avoir des résultats, en termes d'économies budgétaires, d'ici quatre à cinq ans. Or, la crise de l'hôpital public, comme privé, c'est maintenant. Les établissements doivent pouvoir dégager les moyens d'investir pour atteindre, par exemple, les 75 % de chirurgie ambulatoire préconisés par ce même gouvernement.

« Aujourd'hui, quand on réalise 2 ou 2,5 % de résultat sur le chiffre d'affaires c'est le bout du monde », assure Philippe Cruette, directeur général du Groupe polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine. « C'est trop peu pour pouvoir investir correctement. C'est d'autant plus dommage qu'il y a dix ans, quand notre groupe était en difficulté, c'est précisément par l'investissement, l'élargissement de notre palette de soins, que nous avons redressé la barre. C'est l'investissement qui améliore les soins, notre équilibre financier et les conditions d'exercice des personnels de santé », conclut ce dernier pour justifier le coup de gueule unitaire du jour.

(1) Fédération hospitalière de France, Fédération de l'hospitalisation privée, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs, et Unicancer.

« Les menaces de fermetures s'accumulent »

PRIVÉ Le président de la Fédération de l'hospitalisation privée fait le point

Lamine Gharbi. PHOTO MARIO SINISTAJ

« Sud Ouest » Quel est l'état des finances de vos structures ?

Lamine Gharbi Jamais les tensions économiques n'ont été aussi fortes. Les menaces de fermeture s'accumulent. Dans le secteur que je représente, l'hospitalisation privée, 25 % des hôpitaux et cliniques sont en déficit, dans un état critique. 150 d'entre eux ont été contraints de déposer, l'année dernière, des demandes d'aides exceptionnelles auprès de l'ARS (Agence régionale de santé) pour un montant total de 104 millions d'euros.

En attendant les effets du plan santé 2022, annoncé récemment par le président de la République, nous sommes dans une période de transition. Ce passage intermédiaire, qui va tout de même durer quelques années, ne dispense pas l'État de nous donner les moyens de faire face aux enjeux immédiats qui font notre quotidien.

Quelles mesures ont aggravé la situation budgétaire des hôpitaux privés et publics ?

La baisse des tarifs hospitaliers, ininterrompue depuis cinq ans. Cette diminution atteint 7 % sur cette période. On ne peut pas exiger de nous, année après année, que nous fassions plus avec moins ! Cette diminution imposée des tarifs doit cesser. Nous souhaitons pour 2019 une évolution qui suive, au minimum, le niveau de l'inflation qui est à 1 %. En dessous de ce niveau, toute évolution s'apparenterait à une baisse de nos tarifs. Nous demandons aussi que les crédits hospitaliers gelés en début d'année pour prévenir d'éventuels dérapages budgétaires nous soient rendus car les établissements de santé respectent le niveau de dépense prévu.

Sur ce point, l'engagement de restitution pris publiquement la semaine dernière par la ministre nous rassure.

Le comblement du déficit de la Sécurité sociale ne se fait-il pas aux dépens de vos finances ?

Chaque année, l'objectif des dépenses de santé à ne pas dépasser augmente moins que la tendance naturelle de ces dépenses. Pour 2019, le taux de progression de cet objectif, qu'on appelle l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance-maladie, NDLR), a été fixé à 2,5 % par rapport à 2018 mais dans le même temps l'augmentation naturelle des dépenses de santé sera d'environ 4,5 %. Elle est due notamment au développement des maladies chroniques liées au vieillissement de la population et à l'accroissement démographique. Tous les ans, de nouvelles économies sont demandées au secteur hospitalier. L'équation n'est plus tenable.

Est-on à la veille de voir un établissement déposer le bilan ?

Le dépôt de bilan des établissements de santé est malheureusement un sujet d'une brûlante actualité. Nous pouvons même parler d'un été meurtrier pour les hôpitaux et cliniques privés puisque des liquidations judiciaires viennent d'être prononcées dans plusieurs départements comme l'Ardèche, l'Orne, les Bouches-du-Rhône, ou encore en Haute-Savoie.

Les conséquences sont dramatiques avec des centaines d'emplois qui disparaissent et une offre de soins qui se réduit toujours plus dans les régions concernées. En tout, 50 cliniques ont fermé au cours des cinq dernières années.

Quel message adressez-vous au gouvernement aujourd'hui ?

Les quatre fédérations, qui représentent l'ensemble du système hospitalier français, prennent la parole ensemble lors d'une conférence de presse unitaire pour alerter sur la dégradation des conditions d'activité dans les établissements. Avant cela, nous avons rencontré les parlementaires. Aujourd'hui, c'est le sommet de l'État que nous souhaitons interpeller compte tenu de l'urgence.

Cette initiative commune en dit long sur nos inquiétudes et notre détermination. Elle montre que nous souffrons tous des mêmes difficultés.

Que proposez-vous au gouvernement ? À votre ministre Agnès Buzyn ?

Nous proposons, notamment, d'augmenter la part de financement à la qualité, afin de l'encourager, et de créer un nouveau type de centres médicaux, des centres de premier recours intégrant l'imagerie et la biologie médicale. Ils seraient des outils de lutte contre les déserts médicaux et permettraient de désengorger les urgences.

Recueilli par Pascal Rabiller

CHU de Bordeaux, l'exception

Si la plupart des Centre hospitaliers universitaires (CHU) ou régionaux (CHR) de France affichent un déficit chronique, le CHU de Bordeaux, se présente comme un cas à part (avec, dans une moindre mesure, le CHR de la Côte basque qui serait, selon la direction « dans une situation financière qui est loin d'être comparable à celles que connaissent de nombreux centres hospitaliers ». Bref, sans doute assez proche de l'équilibre).

Le CHU de Bordeaux affiche des résultats excédentaires.

ARCHIVES THIERRY DAVID/« SUD OUEST »

En effet, le directeur général du CHU de Bordeaux, Philippe Vigouroux révélait à « Sud Ouest », récemment, que l'établissement phare de la Nouvelle-Aquitaine présentait des résultats excédentaires depuis deux ans, après une dizaine d'années consécutives de déficit budgétaire. Des indicateurs financiers dans le vert nonobstant la stagnation, voire la baisse des dotations de l'État avec, notamment, une diminution de 4 millions d'euros entre 2015 et 2016.

Une situation qui s'explique par l'attractivité démographique de la région bordelaise, une montée en puissance du nombre d'actes, mais aussi des recettes exceptionnelles, comme la vente, en 2016 d'une partie du patrimoine immobilier du CHU et un changement de modalité de valorisation des séjours, en clair : l'augmentation des tarifs des séjours en chambre.

Public

1 389 établissements
253 364 lits
41 361 en ambulatoire

Privé

1 009 établissements
97 497 lits
17 939 en ambulatoire

à but lucratif

à but non-lucratif

691 établissements gérés par une association, une fondation, une mutuelle...
57 384 lits
13 489 en ambulatoire

Le public réalise...

- **96 %** des transplantations d'organes
- **89 %** de la prise en charge psychiatrique
- **80 %** des IVG

... le secteur privé...

- **72 %** des endoscopies
- **64 %** de la chirurgie ambulatoire

... le privé à but non lucratif.

- **32 %** des traitements de tumeurs du sein
- **26 %** des chimio et radiothérapies

Des salaires moyens plus élevés dans le secteur public

Salaire net annuel moyen d'un équivalent temps-plein

- **27 542 €** dans le secteur public
- **26 830 €** dans le privé à but non lucratif
- **23 350 €** dans le privé à but lucratif
- **60 101 €** pour un médecin, pharmacien ou psychologue.

Une rentabilité faible ou nulle

Rentabilité nette en part du chiffre d'affaires.

-0,6 % dans les hôpitaux publics... et depuis 2014 le déficit s'accroît plus fortement dans les centres hospitaliers régionaux.

3 % dans le secteur privé... mais 1 clinique sur 5 est en déficit.

Source : DREES (données au 31 décembre 2015) infographie

« Il faut nous donner du temps »

MARMANDE (47)

Pour le directeur de cet hôpital, Philippe Meyer, le rythme des réformes est trop rapide

Le Centre hospitalier intercommunal (Chic) de Marmande-Tonneins (47) est, ce que l'on appelle, un « hôpital de territoire » couvrant un bassin de population de 100 000 habitants, en milieu semi-rural. Pour 2018, le directeur de l'établissement, Philippe Meyer a annoncé un déficit de l'ordre de 1,7 million d'euros. Autant dire que la situation de tension dénoncée par les différentes fédérations d'établissements de santé publics comme privés a une résonance, ici. Le plan santé 2022 qui permettra selon le président de la République de « repositionner l'hôpital public à sa juste place », convainc sur le papier. Sur le papier seulement. « Oui, les réformes sont indispensables mais le problème est qu'on ne nous laisse pas le temps de les digérer. Il faut que leur rythme soit compatible avec la capacité des outils », lâche Philippe Meyer qui comme d'autres directeurs de centre hospitalier demande du temps.

« Du temps, il nous en faut par exemple pour atteindre les 75 % de chirurgie ambulatoire (sur la totalité de notre activité) qu'exige l'Agence régionale d'hospitalisation. Nous avons fait une grosse révolution pour atteindre le taux de 65 %. Pour aller plus loin, il nous faut constituer, notamment pour certains actes tels que les interventions sur les coiffes des rotateurs d'épaules, très douloureuses, un réseau d'infirmiers qui puisse correctement prendre en charge le patient de retour chez lui, le soir même. » Du temps, il en faudra aussi pour renvoyer, comme le souhaite Emmanuel Macron, l'urgence de bobologie à la médecine libérale. « Encore faut-il qu'elle existe. Dans notre zone semi-rurale, l'ARS a demandé au Chic de se substituer à la médecine de ville à Tonneins. Notre établissement a donc été à l'origine de la création d'un centre de santé avec cinq médecins salariés. Trois d'entre eux ont déjà plus de 60 ans. »

Philippe Meyer, directeur du centre hospitalier intercommunal de Marmande-Tonneins. PHOTO ALAIN GUILBAUD

La spirale du déficit

La question de la désertification médicale dans certaines zones se pose également au regard de certaines spécialités. « Nous sommes sur un bassin vieillissant, sur lequel la natalité est en baisse. Notre maternité est donc passée de 900 accouchements par an, il y a quatre ans, à 750. Parallèlement, la tarification a baissé de 150 euros par accouchement entraînant un manque à gagner pour nous de 150 000 euros, alourdi par la baisse d'activité. Et ce, avec des équipements et un personnel constants qu'il faut financer. Si on venait à fermer la maternité, ça aurait des conséquences lourdes pour la population : la seule gynécologue en ville travaille à mi-temps à l'hôpital et il n'y a déjà plus de pédiatres en ville. Que se passerait-il, alors, en cas d'épidémie de bronchiolite ? Les enfants seraient hospitalisés à Bordeaux (80 kilomètres) ou à Agen (65 kilomètres)… »

On l'aura compris, si l'hôpital public est prêt à faire sa révolution, celle-ci ne pourra s'effectuer en un claquement de doigts, d'autant que le déficit d'aujourd'hui, sera forcément alourdi demain, dans des zones où l'activité est en baisse. « C'est simple. On parle de l'augmentation du prix de l'énergie. Elle aura un lourd impact sur notre établissement. L'augmentation de la CSG (contribution sociale généralisée, NDLR) aura un coût pour le Chic qui devra la compenser auprès de ses salariés : soit 250 000 euros supplémentaires à débourser, l'équivalent de cinq emplois. Et je ne parle pas des baisses de tarifs qui nous sont demandées chaque année, quand l'activité, elle, n'augmente pas… »

Valérie Deymes

Macron « assume » la hausse du prix du diesel

CARBURANTS Le président est monté au front pour défendre la politique fiscale du gouvernement. Ce dernier réfléchit à un accompagnement de l'État

Le gouvernement, qui peine à éteindre l'incendie suscité par la flambée des prix des carburants, n'écarte plus désormais des mesures pour atténuer notamment la hausse des taxes sur laquelle se concentre la colère des Français.

Emmanuel Macron a rejoint hier ses ministres dans l'opération de défense de la politique fiscale du gouvernement. « J'assume parfaitement que la fiscalité due au diesel soit au niveau de celle de l'essence et je préfère la taxation du carburant à la taxation du travail », a affirmé le président dans un entretien aux journaux du groupe Ebra.

Mais il a aussi ouvert la voie à un accompagnement de l'État et une réunion interministérielle s'est tenue dans la matinée sur le sujet. « La Région Hauts-de-France a proposé une aide au transport pour ceux qui ont plus de 30 km par jour de déplacement. J'ai demandé au gouvernement de voir comment nous pouvons accompagner cela », a-t-il indiqué, évoquant une défiscalisation de cette aide. « Le gouvernement travaille », confirme-t-on du côté de Matignon, tandis qu'un député qui suit les débats sur le projet de budget 2019 note que « cela bouge côté gouvernement ».

Mécontentement

Le ministre de l'Économie a toutefois rejeté tout coup d'arrêt à la hausse de la fiscalité, qui doit encore augmenter au 1er janvier. « Non, elle ne sera pas suspendue. On ne suspend pas la transition écologique, la conversion du parc automobile français, qui est nécessaire », a affirmé Bruno Le Maire sur BFMTV.

En un an, le prix du diesel à la pompe a progressé d'environ 23 % contre 15 % pour celui de l'essence, surtout à cause de la hausse des cours du pétrole, même si une baisse s'est amorcée depuis deux semaines.

Le mécontentement est monté en puissance ces dernières semaines, avec des pétitions rassemblant des centaines de milliers de signatures, et un appel à bloquer les routes et les autoroutes le 17 novembre.

Certains responsables politiques, comme le Rassemblement national, des élus LR ou le patron de Debout la France Nicolas Dupont-Aignan, ont apporté leur soutien à ces mouvements, tandis que des parlementaires de tous bords demandent au gouvernement des mesures d'aides pour les ménages précaires.

« Chèque transport »

Dimanche, les deux députés LR Guillaume Peltier et Damien Abad, emboîtant le pas à d'autres responsables politiques, ont proposé la création d'un « chèque carburant » de 100 euros distribué à « 13 millions de Français de province » qui n'ont « pas accès aux transports en commun ».

Signe que le sujet suscite un malaise jusqu'au sein de la majorité : le député LREM Matthieu Orphelin a réitéré sa proposition d'aider les ménages des zones rurales et périrubaines en cas de forte hausse des prix. Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a réclamé la création d'un « chèque transport ».

Emmanuel Macron : « Je préfère la taxation du carburant à la taxation du travail ». PHOTO AFP

sur sudouest.fr

La guerre du « carburant à prix coûtant » est lancée dans les grandes surfaces.

ROUTE NATIONALE 141

Cette semaine, gare aux travaux à Hiersac

Des travaux d'entretien de la chaussée sont actuellement menés sur la RN 141, à hauteur de Hiersac. Le chantier doit durer jusqu'au vendredi 9 novembre. Il a lieu en journée, jusqu'à 16 heures. La circulation se fait par alternat et la vitesse est limitée à 50 km/h. La Dira Atlantique et Bison futé qualifient la gêne de « moyenne ». PHOTO « SUD OUEST »

On les empêche d'installer des panneaux solaires

INSOLITE Un couple s'est vu interdire des travaux sur le toit car le château d'Ars est à proximité. Sauf qu'il est invisible depuis leur maison. Les habitants sont en colère

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

C'est une histoire comme les arcanes de l'administration française en produisent souvent, avec son lot d'absurdité. Cette fois, cela concerne les panneaux solaires qu'un couple ne pourra pas installer sur son toit.

Bernadette et José habitent Ars, dans la banlieue de Cognac. Les quadragénaires se sont décidés, au printemps dernier, à investir dans les énergies renouvelables. Leur choix est arrêté. « Nous avons opté pour une pompe à chaleur et des panneaux solaire sur le toit, se souviennent-ils. L'entreprise que nous avons choisie a alors engagé les démarches administratives nécessaires. Mais au bout d'un certain temps, le dossier est revenu avec un avis négatif pour les panneaux solaires. La raison invoquée est que nous sommes trop près du château d'Ars et qu'on ne peut pas faire ce que l'on veut en termes de paysages. On est tombé des nues. »

Les panneaux solaires auraient dû être installés sur le toit en tuiles. Mais selon l'architecte des bâtiments de France, on voit l'habitation et le château dans la même perspective. PHOTO J.G.

Un site classé

Pour comprendre la situation, il faut expliquer la localisation de l'habitation. Elle est située rue du château d'Ars. Comme son nom l'indique, cette voie longe l'édifice médiéval du XVII[e] siècle. Il est inscrit aux monuments historiques depuis 1988. « Les limites du château génèrent un périmètre de 500 mètres où tous les travaux sur les édifices sont soumis à autorisation », informe Laura Prosperi, architecte des bâtiments de France.

C'est elle qui a instruit le dossier. Elle assume sa décision de refus : « Nous prenons en compte la covisibilité, détaille la fonctionnaire. C'est-à-dire que même si l'on ne voit pas le château depuis l'habitation, il existe d'autres points de vue où l'on peut observer à la fois le toit et le château. Dès lors, il était difficile de donner un avis favorable. »

Mais voilà. Bernardette et José ont beau tourner et retourner autour de leur logement, ils ne trouvent pas de point de vue qui comporte à la fois le château et leur toit… « Je trouve ça scandaleux, peste Bernadette. À l'heure où l'État encourage l'écologie, on nous refuse des panneaux solaires ! Nous aurions pu être totalement autonomes mais non… »

Une solution trop tardive

Contactée par « Sud Ouest », l'architecte des bâtiments de France comprend la situation. « Notre objectif n'est pas d'aller contre les panneaux solaires mais de préserver les abords des bâtiments classés, précise Laura Prosperi. En revanche, si l'installation ne peut être faite sur le toit, il est toujours possible de s'entendre pour poser les panneaux au sol. Là, il n'y aurait pas de souci si ce n'est pas visible des espaces publics. » Une réponse qui a le don d'agacer les Arsois. « Comment on aurait pu le savoir ?, s'emporte le couple. La lettre refus ne précisait rien. Et maintenant, c'est trop tard. Car à l'époque de la demande, nous étions éligibles à un fonds d'aide qui aurait remboursé une partie de l'installation. Maintenant, on n'y a pas plus droit, donc l'équipement serait trop lourd à financer par nous-même. » Même avec la meilleure volonté du monde, il est parfois difficile d'agir pour la planète…

« Je comprends la grogne »

L'histoire de Bernadette et José ne semble pas être isolée à en croire la maire d'Ars : « On a quelques cas comme ça chaque année, de l'ordre de deux ou trois, assure Hélène Tournadre. Cela se produit dès que les habitations se trouvent dans le périmètre de sauvegarde. On ne peut que souscrire à la mission de protection de l'architecte des bâtiments de France. Mais je comprends aussi la grogne des gens qui ne pourront pas avoir de panneaux solaires. »

Terre de liens veut faire pousser des fermes

SOCIÉTÉ L'association organise la Semaine de la finance solidaire avec Biocoop

Biocoop espère récolter des dons pour Terre de liens, qui mène des projets d'implantations de fermes. PHOTO J.G.

Cette semaine, les Biocoop de Poitou-Charentes se mettent à l'heure de la finance solidaire. Un événement porté par Terre de liens. « Notre but est de proposer des terres agricoles pour dessiner l'agriculture de demain », résume Vanessa Testud, chargée de la communication. Ainsi, les clients de Biocoop de Cognac seront sensibilisés à cette problématique. « C'est aussi l'occasion de parler de la bio », insiste Dominique Barthod, la responsable du magasin. « Le bio ne fait pas un projet de société. La bio, si. » Geneviève Bernard, porteuse du projet, précise : « Biocoop a été partenaire de Terre de liens dès le début car on veut voir se développer l'agriculture bio locale. »

Concrètement, un jeu qui permettra de gagner des bons d'achats sera proposé samedi. Dans le même temps, les clients se verront proposer l'opportunité de faire un don pour la finance solidaire. « Terre de lien achète des fermes pour enrayer la disparition des terres agricoles et réduire les difficultés d'accès au foncier agricole », détaille Vanessa Testud. Ainsi, l'épargne solidaire a permis de faire aboutir des projets, comme une ferme à Vouzan (deux personnes faisant un élevage caprin afin de produire du fromage) ou une exploitation maraîchère dans les Deux-Sèvres. « Pour acquérir ces fermes, Terre de liens s'appuie sur l'épargne et les dons de citoyens, explique l'organisation. Les dons et la souscription d'actions aident donc de manière concrète à redynamiser les campagnes avec une agriculture respectueuse de l'environnement. Les citoyens peuvent choisir à quoi servira leur épargne en précisant quelle ferme ou quelle région spécifique ils souhaitent encourager. » Une possibilité offerte aux clients de Biocoop samedi.

Jonathan Guérin

SAINT-PREUIL

La convention voirie sera signée avec Grand-Cognac

Lors de sa dernière réunion, vendredi, le Conseil municipal de Saint-Preuil a débattu sur la compétence voirie, assurée par l'Agglomération de Grand-Cognac jusqu'au 31 décembre. À compter du 1er janvier 2019, cette compétence reviendra aux communes.

Mais Grand-Cognac propose de continuer d'assurer la maîtrise d'ouvrage, après délégation des communes, pour réaliser des travaux de gros entretiens, à l'exclusion de travaux d'aménagement de bourg.

Cette prestation fera l'objet d'une participation forfaitaire de la commune en fonction du montant des travaux demandés. Les élus ont validé cette proposition, et une convention annuelle sera signée avec Grand-Cognac.

Le sous-traitant de l'armée accusé

AVIATION Pilatus, qui fournit les avions de la base aérienne 709, a exporté ses engins en Arabie Saoudite

La polémique enfle. L'industriel suisse Pilatus est au cœur d'un scandale dans son pays. Il fournit du matériel à l'Arabie Saoudite.

À Cognac, on connaît Pilatus depuis peu : l'avionneur a été choisi par l'armée pour l'école de pilotage de la base aérienne 709. Ainsi, deux PC-21 sont arrivés cet été sur la base, et 15 autres suivront l'an prochain. Pour ce qui concerne l'Arabie Saoudite, le problème tient à la géopolitique du moment : le pays est engagé dans un conflit sanglant au Yémen. Il dirige une coalition militaire qui attaque par les airs les positions des rebelles. Une situation qui a déjà fait 10 000 morts et qui constitue, selon les Nations unies, la pire crise humanitaire actuelle. Tous les États fournissant du matériel aux belligérants sont ainsi scrutés (y compris la France). D'ailleurs, on a appris vendredi que la Suisse ne livrerait plus de matériel militaire à l'Arabie Saoudite.

Des PC-21 (les mêmes que ceux utilisés à Cognac) ont été vendus dans ce pays engagé dans un conflit armé. L. DEQUIER

L'avionneur suisse est quant à lui suspecté de ne pas avoir déclaré auprès de l'administration helvétique ses ventes de PC-21 au pays mis en cause. « Tout a été fait correctement », a répondu le président de Pilatus. Une affaire qui fait grand bruit en Suisse, où une procédure est ouverte.

J. G.

La zone euro invite Rome à saisir « la main tendue »

UE L'Italie a jusqu'au 13 novembre pour soumettre à Bruxelles un budget révisé

Les ministres des Finances de la zone euro ont appelé hier la coalition populiste au pouvoir en Italie à « saisir la main tendue » par Bruxelles. Les ministres des 19 pays ayant adopté la monnaie unique étaient réunis dans la capitale belge pour la première fois depuis le rejet, le 23 octobre, du projet de budget italien par la Commission européenne.

Fustigeant « une déviation claire, nette, assumée » par rapport aux règles européennes, Bruxelles a laissé à l'Italie jusqu'au 13 novembre pour lui soumettre un budget révisé. « Notre état d'esprit est celui du dialogue », a insisté hier le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici. Mais

Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques, prône le dialogue. ARCHIVES « SUD OUEST »

« nous ne sommes pas une négociation. Les règles sont les règles », a-t-il ajouté.

« Le gouvernement italien doit saisir la main tendue », a affirmé le ministre français des Finances, Bruno Le Maire, quand son homologue allemand, Olaf Scholz, estimait que la Commission avait donné « un conseil amical » à l'Italie en lui demandant de revoir son budget.

L'exécutif européen reproche à la coalition italienne, formée de la Ligue (extrême droite) et du Mouvement Cinq Étoiles (M5S, antisystème) d'avoir présenté un déficit de 2,4 % du produit intérieur brut (PIB) pour 2019, très au-dessus de ce que prévoyait le précédent gouvernement de centre gauche (0,8 %).

Sanctions financières ?

L'Italie s'expose à une « procédure pour déficit excessif », susceptible d'aboutir à des sanctions financières si elle refuse de modifier son budget - ce qu'a déjà annoncé le gouvernement italien.

Si un pays « dit que les règles ne l'intéressent pas, il doit y avoir des conséquences. C'est simple et clair », a tweeté le ministre slovaque des Finances, Peter Kazimir.

« La procédure (pour déficit excessif) sera engagée mais il y aura une phase de dialogue », a estimé hier, dans le « Financial Times », Luigi Di Maio, le chef de file du M5S. « Je ne pense pas que nous irons jusqu'aux sanctions financières. » Le vice-premier ministre se dit convaincu qu'il est possible de « réduire considérablement la dette publique avec un budget important » et que la « recette » italienne fera des émules.

Appel à manifester à Rome

Le patron de la Ligue, Matteo Salvini, également vice-premier ministre, a, lui, appelé ses partisans à manifester le 8 décembre, à Rome, pour dire « pacifiquement » aux « messieurs de Bruxelles : " Laissez-nous travailler, vivre et respirer " ».

« L'Italie agit ouvertement contre les règles [...]. Au final, cela pourrait ralentir encore plus son économie », a souligné le vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis.

La situation économique en Italie est déjà préoccupante, avec un taux de chômage à 10,1 %, très au-dessus de la moyenne de la zone euro (8,1 %), et une stagnation de l'activité au troisième trimestre, une première depuis trois ans, qui ne sera pas sans conséquences dans le bras de fer entamé avec Bruxelles.

La coalition a en effet bâti son budget 2019 sur une prévision de croissance très optimiste de 1,5 %, contre 1,1 % pour la Commission, qui doit présenter jeudi ses nouvelles prévisions.

Or si la croissance est plus faible que prévu, le déficit risque d'être encore plus important, ce qui alourdira un peu plus l'énorme dette italienne de 2 300 milliards d'euros (131 % de son PIB).